

L'«Entrepreneur's Day», une journée d'actions entièrement dédiée aux entrepreneurs

L'«Entrepreneur's Day» a eu lieu le jeudi 12 novembre à la Chambre de Commerce. Cette première édition a réuni plus de 350 participants, mis à l'honneur lors d'une journée d'actions qui leur a été entièrement consacrée. Organisé conjointement par la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers, Luxinnovation et l'Enterprise Europe Network-Luxembourg, en collaboration avec le Ministère de l'Economie, cet événement a marqué le rapprochement de deux manifestations phares au Luxembourg: le kick-off event de la «Semaine européenne des PME» et les «Journées Création, Développement et Reprise d'Entreprises».

Traditionnellement organisés séparément en automne, ces événements ont toujours privilégié une approche conviviale et interactive, permettant tant aux futurs entrepreneurs qu'aux chefs d'entreprises établis de s'informer sur une panoplie de thématiques liées à l'entrepreneuriat et à l'innovation et de bénéficier de nombreux conseils relatifs à leurs projets d'entreprise.

C'est donc tout naturellement que le public a trouvé entière satisfaction avec cette nouvelle formule enrichie. Une journée «Portes Ouvertes» de 11h30 à 21h00 a permis aux participants d'échanger avec les acteurs-clés de l'entrepreneuriat au Luxembourg et d'obtenir une assistance-conseil individuelle et gratuite auprès d'experts nationaux et européens accessibles à travers un espace-stands divisé en 6 pôles distincts (financement et assurances, village européen, au féminin, recherche et innovation, démarches administratives et accompagnement, formation).

Les 39 exposants présents (banques, ministères, organismes de soutien aux créateurs d'entreprises, experts européens, etc.) ont ainsi assuré près de dix heures d'information et de conseils sur leurs stands. Plus de 280 rendez-vous personnalisés étaient également organisés en parallèle.

Deuxième temps fort qui aura marqué cette journée, l'organisation de la table ronde «Entrepreneurs, en route vers une deuxième chance – Mettez le cap sur l'avenir et découvrez les secrets de la réussite!» axée sur le thème phare de la «Second Chance» et animée par Thierry Raizer, Rédacteur en chef de «Paperjam.lu».

Carlo Thelen, Directeur général de la Chambre de Commerce, a, dans son mot de bienvenue, rappelé le rôle majeur des PME/PMI dans la construction d'une économie européenne moderne et dynamique. Celles-ci restent en effet «indispensables pour créer de la croissance, de la prospérité et des emplois. Mais pour autant, créer son entreprise, savoir maintenir le cap et en assurer sa pérennité à moyen et long terme, n'est pas chose aisée. En effet, nombre d'entre elles se trouvent trop souvent confrontées à des difficultés financières qui résultent, soit du contexte économique de crise encore trop présent, soit du fait que les entreprises sont démunies ou insuffisamment outillées pour pouvoir faire face seules à ces difficultés.»

Comment rebondir en cas de faillite?

M. Thelen n'a pas manqué de rappeler que les faillites sont aussi une réalité faisant partie intégrante de l'économie européenne. «Suite à une récente consultation publique menée par la Commission relative à une nouvelle approche européenne en matière de faillite et d'insolvabilité des entreprises, une entreprise sur deux environ survit moins de cinq ans et chaque année quelque 200.000 entreprises deviennent insolubles dans l'UE, autrement dit, 600 entreprises déposent leur bilan chaque jour en Europe. A noter que le nombre d'insolvabilités a doublé depuis la crise.»

Cependant, bien que préoccupantes, ces données font également apparaître des aspects plus encourageants mettant en lumière la capacité de certaines entreprises à rebondir. Les entrepreneurs ayant connu un échec tirent des leçons de leurs erreurs et réussissent généralement mieux la deuxième fois: près de 18% des entrepreneurs qui prospèrent ont échoué dans leur premier projet. En définitive, il ne suffit pas seulement de mettre davantage de moyens financiers à disposition des entreprises.

«Il est primordial de les soutenir concrètement en leur proposant des outils adaptés pour les aider dans leur stratégie entrepreneuriale, managériale ou financière», a souligné le Directeur général de la Chambre de Commerce. Il a ensuite rappelé que la Chambre de Commerce, dans son avis du 2 décembre 2013 sur le projet de loi portant modification du droit de la faillite - projet qui n'a toujours pas été adopté - avait soutenu l'approche holistique adoptée par les auteurs qui souhaitent aborder tous les aspects de la situation de l'entrepreneur en proie à des difficultés (volets préventif, réparateur, répressif et social du projet de loi).

Concernant la mise en œuvre des mesures préventives à la demande de l'entrepreneur, la Chambre de Commerce avait estimé dans son avis que les dispositions relatives aux mesures d'assistance, respectivement de réorganisation, devaient intervenir à un stade précoce de la vie de l'entreprise en difficulté pour être efficaces.

Mises en œuvre trop tard, leur effet serait réduit à être purement prédictif de l'imminence de la faillite, sans plus pouvoir l'éviter. Aussi, la Chambre de Commerce avait soutenu en particulier l'idée de création d'un poste de conciliateur d'entreprises, tout en regrettant que des sujets aussi cruciaux que la qualification, la compétence, l'expérience de cette personne, ainsi que les coûts liés à son intervention - qui doivent par définition être réduits pour une entreprise déjà en difficulté - n'aient qu'imparfaitement été réglés dans le texte proposé.

La Chambre de Commerce avait dans son avis également insisté sur l'importance d'une surveillance par les autorités de l'application stricte de la loi en matière de non-respect des délais pour le paiement des impôts et des cotisations de sécurité sociale, alors que ce non-paiement par certains entrepreneurs, parfois pendant des périodes très longues, voire de manière définitive, constitue un acte de concurrence déloyale évident par rapport aux entrepreneurs qui, eux, se plient aux dispositions légales dans les délais impartis, et que ce comportement nuit in fine à l'ensemble de la collectivité.

Vers une «House of Entrepreneurship»

M. Thelen a conclu son intervention en rappelant que la Chambre de Commerce ambitionne, avec d'autres acteurs publics et privés, de lancer en 2016 la «House of Entrepreneurship» regroupant sous un même toit les services de promotion de l'esprit d'entreprises comme notamment l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce, le guichet unique PME du ministère de l'Economie, des représentants de business angels ou encore la structure Nyuko, ainsi qu'une permanence de IITM (Inspection du travail et des mines). Cette nouvelle structure d'accueil et d'encadrement des porteurs de projets et entrepreneurs sera hébergée dans les anciens bâtiments de l'étude Arendt & Medemach, situés en face de la Chambre de Commerce.

Créer un environnement et un encadrement propice

Dans son allocution d'ouverture, Francine Closener, Secrétaire d'Etat à l'Economie, a rappelé la volonté de dynamiser l'esprit d'entreprendre au Luxembourg, dans une économie qui se doit d'être compétitive. La Secrétaire d'Etat à l'Economie préside depuis 2014 le Haut Comité pour le soutien des PME et de l'entrepreneuriat qui a pour objectif de proposer et de discuter des mesures pour stimuler l'entrepreneuriat, la création d'entreprise et favoriser le développement du secteur des PME, en renforçant leur capacité d'innover et de créer des emplois. Mme Closener a envoyé un message d'espoir à l'égard des entrepreneurs parfois amenés à la cessation de leur activité pour cause de faillite: «Si, d'une part, il faut combattre le phénomène des faillites frauduleuses, il faut donner une seconde chance à l'entrepreneur pour lui permettre de rebondir après un échec! Cette démarche nécessite indubitablement la prévention et l'accompagnement de l'entrepreneur.»

«Les études démontrent qu'un porteur de projet accompagné et conseillé, voire «coaché» a plus de chance de réussir», a poursuivi Mme Closener avant de citer, à titre d'exemple, le programme «Business Mentoring», le concours «1,2,3 Go», les infrastructures d'accueil comme l'incubateur Technoport et le «creative hub» 1535° C, ou encore «Fit for Innovation», un programme destiné aux PME, initié par le Ministère de l'Economie et piloté par Luxinnovation et qui apprend à «faire différemment», à innover, en particulier dans les services et l'organisation.

Mme Closener a également souligné l'élargissement des mesures d'accompagnement à destination des entrepreneurs déjà établis, avec la création de «Business Check» mis en œuvre par le Ministère de l'Economie. En matière de financement, la Secrétaire d'Etat à l'Economie a annoncé la finalisation d'une structure de financement de type «Seed Fund» sur un modèle de partenariat public/privé: «Ce fonds sera complémentaire aux différents régimes d'aides qui soutiennent la création, la reprise et le développement des entreprises». Revenant sur l'annonce de la création d'une «House of Entrepreneurship» par Carlo Thelen, Francine Closener n'a pas manqué d'appuyer le bien-fondé de cette initiative qui regroupe bon nombre d'organismes publics et privés offrant une assistance-conseil sur mesure: «Je



questions telles que: «Quels enjeux et quelles priorités mettre sous contrôle et développer pour pérenniser mon entreprise? Quels sont les outils mis à ma disposition? Comment mettre en place une stratégie d'innovation?».

Ces échanges ont pleinement profité de l'expertise et des conseils de Arnaldo Abruzzini, Secrétaire général d'Eurochambres, de Olivier Kahn du Centre pour entreprises en difficulté auprès de Brussels Enterprises Commerce and Industry, de Laurent Muller, Managing Partner de la fiduciaire Müller & Associés, de Laurent Solazzi, Conseiller de direction de la Direction générale - PME et Entrepreneuriat auprès du Ministère de l'Economie et de Arnaud Duban, Head of SME Support & Technology Transfer auprès de Luxinnovation.

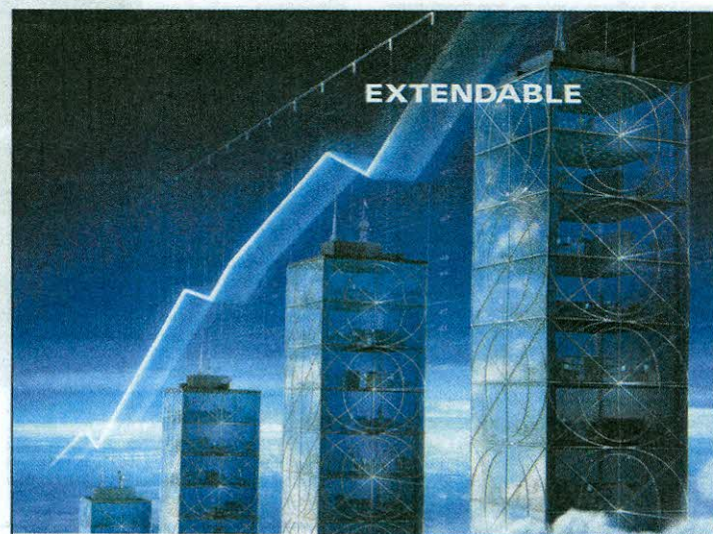
Le deuxième panel a été placé sous le signe des confidences et des conseils de quatre chefs d'entreprise venus partager leur propre expérience après avoir saisi les opportunités d'une deuxième chance. Il faut certes savoir saisir cette chance, mais il est aussi parfois important de la provoquer. Pour en témoigner, étaient présents autour de la table Carine Smets, Gérante du Groupe Smets, Nicolas Buck, CEO de la société Seqvoia, Steve Darné, Associé du groupe ICOM et Severin Laface, Gérant du groupe Robin du Lac / Come à la Maison.

Ces échanges ont ainsi permis de dédramatiser l'échec auquel un entrepreneur peut parfois être confronté au cours de sa vie de chef d'entreprise et de redonner espoir aux entrepreneurs prêts à reprendre un nouveau départ, en prouvant, à travers ces témoignages, qu'il est essentiel «de rebondir et surtout d'y croire pour réussir!» C'est sur cette note positive qu'a conclu le modérateur de la table ronde en invitant les participants à approfondir les échanges avec les intervenants lors de la réception de networking offerte au terme des débats.

réaffirme et confirme volontiers que le ministère de l'Economie apporte son soutien».

La pérennisation des entreprises au cœur du débat

Avant d'animer les débats autour de la table, le modérateur a invité Dyonisios Tsagkris, Responsable de politiques pour le programme COSME auprès de la Commission européenne, à poser le cadre général réglementaire prévu par l'UE en matière d'accompagnement des entreprises en cas de faillite, en vue d'une seconde chance. Entre décembre 2012 et 2014, la Commission européenne a multiplié les initiatives en faveur des entreprises afin de mieux cerner les problèmes de faillite et d'insolvabilité en lançant notamment une consultation publique pour émettre des recommandations aux Etats membres, en vue d'améliorer à terme le sauvetage d'entreprises en difficulté financière. Enfin, le public a participé à des débats interactifs avec, d'une part, un panel d'experts qui a analysé autour de



OLYMPIC BANKING SYSTEM

OLYMPIC BANKING SYSTEM OFFERS FULLY INTEGRATED FRONT TO BACK-OFFICE SOLUTIONS FOR:

- Private Banking
- Wealth Management
- Retail Banking
- Asset Management
- Commercial Banking
- Fund Management & Administration
- E-banking
- E-brokerage

Growing with your business

The leading banking software by **ERI**

www.eri.ch www.olympic.ch

Geneva London Lugano Luxembourg Paris Singapore Zurich